

**Question écrite du 29 octobre 2013 de MM. Mathias Buschbeck et Guillaume Käser:
«Future halte ferroviaire de Saint-Jean: les réserves de terrain sont-elles
conservées?»**

A plusieurs reprises, dans les développements ultérieurs du Rhône Express Régional (RER) genevois, le Conseil municipal a manifesté son attachement à la création d'une halte ferroviaire à Saint-Jean, au lieu-dit «Sous-Cayla» (motion M-438, «Revitalisons le Rhône Express Régional», plans localisés de quartier, etc.). Le Canton a d'ailleurs réservé des terrains à cet effet dans le secteur.

La Ville de Genève a récemment présenté la version qu'elle soutenait pour l'extension de la gare Cornavin, soit la variante en souterrain. Les impacts d'aménagement de cette option iront jusqu'au pont de la Jonction, notamment en ce qui concerne les trémies d'accès.

Est-ce que ces trémies remettent en cause les terrains réservés pour l'implantation éventuelle de la halte de Saint-Jean?